

## **SÉANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 14 septembre 2015 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Vincent Mainville, Yves Germain, Jean-Pierre Allard, Marcel Dubé et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2015-09-01  
Ordre du  
jour

#### **1. ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015
- 3) Adoption du registre des chèques au 31 juillet 2015
- 4) Adoption du registre des chèques au 31 août 2015
- 5) Programme PAARRM (subvention discrétionnaire – député)
- 6) Programme TECQ 2014 - 2018
- 7) Réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique - Renouvellement de l'entente 2016 – 2018 avec la MRC
- 8) Immeuble Yves Bradette – Vente pour taxes
- 9) Immeuble Damase Garneau – Vente pour taxes
- 10) Appui à la Ville de Rivière-Rouge – Classification du programme TECQ
- 11) Rampe de mise à l'eau – Lac-Allard
- 12) Nombre de versements – Taxes municipales
- 13) Tournée des riverains – (CCE et Cobali)
- 14) Représentant au comité d'expert pour la révision du schéma d'aménagement de la MRC et participation financière
- 15) Adoption du Règlement 2015-02 modifiant le règlement 2002-03 relatif au divers permis et certificats
- 16) Cession de terrain – Marc Trudel Deslauriers (Mandat de signature)
- 17) Divers
- 18) Période de questions
- 19) Levée de la séance

Adoptée

2015-09-02

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 juillet 2015 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2015-09-03

#### **3. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES AU 31 JUILLET 2015**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques du mois de juillet 2015 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1500324 à C1500395, totalisant 131 312.40\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet 2015;
- le registre des chèques salaires, portant les numéros P1500182 à P1500188 (élus), totalisant 3 768.09\$ et les numéros P1500176 à P1500181 et P1500189 à P1500222 (employés) totalisant 19 772.33\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet 2015.

Adoptée

2015-09-04

**4. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES AU 31 AOÛT 2015**

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville  
Appuyé par le conseiller Yves Germain  
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques du mois d'août 2015 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1500396 à C1500438, totalisant 36 633.00\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> août au 31 août 2015;
- le registre des chèques salaires, portant les numéros P1500230 à P1500236 (élus), totalisant 3 461.08\$ et les numéros P1500223 à P1500229 et P1500237 à P1500261 (employés) totalisant 15 914.89\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> août au 31 août 2015.

Adoptée

2015-09-05

**5. PROGRAMME PAARRM (subvention discrétionnaire – député)**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 15 223.12\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

2015-09-06

**6. PROGRAMME TECQ 2014 - 2018**

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Lac-Saguay atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2016 et ce soit pour les années 2014-2015 et 2015-2016 pour un montant de 246 952.00\$ réalisés et prévus et tous les autres travaux projetés pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 au montant de 347 138.00\$.

Adoptée

2015-09-07

**7. RÉALISATION DE TRAVAUX EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE 2016-2018 AVEC LA MRC**

ATTENDU que l'entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique entre la MRC d'Antoine-Labelle et les dix-sept (17) municipalités du territoire, vient à échéance le 31 décembre 2015;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a soumis pour commentaire le projet d'entente aux municipalités;

ATTENDU que la Municipalité de Lac-Saguay était partie prenante de l'entente pour l'année 2015;

ATTENDU que le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a autorisé la signature de cette nouvelle entente à sa séance du 23 juin 2015 (MRC-CC-11743-06-15);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Luc Bélisle, appuyé par le conseiller Yves Germain et résolu à l'unanimité d'accepter, tel que déposé, le projet de renouvellement de l'entente relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique pour la période 2016 à 2018 entre la MRC d'Antoine-Labelle et les dix-sept (17) municipalités du territoire et d'autoriser la mairesse, Francine Asselin-Bélisle et le directeur général, Richard Gagnon à signer tout document à cette fin, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Saguay.

Adoptée

- 2015-09-08                    **8. IMMEUBLE YVES BRADETTE – VENTE POUR TAXES**
- Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyée par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité :
- De mandater Me Jacques Beaudoin afin de procéder à la vente de l'immeuble par shérif, immeuble situé au 27, chemin Vielle Route 11, Lot 9-26, Rang 03, Canton Boyer appartenant à monsieur Yves Bradette.
- Adoptée
- 2015-09-09                    **9. IMMEUBLE DAMASE GARNEAU – VENTE POUR TAXES**
- Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Yves Germain  
Et résolu à l'unanimité :
- De mandater Me Jacques Beaudoin afin de procéder à la vente de deux immeubles par shérif. Un premier immeuble constitué du Lot 13-C-P, Rang 06, Canton Boyer et un deuxième immeuble constitué du Lot 12-B, Rang 06, Canton Boyer et du Lot 12-G, Rang 07, Canton Boyer et appartenant à monsieur Damase Garneau.
- Adoptée
- 2015-09-10                    **10. APPUI À LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE – CLASSIFICATION DU PROGRAMME TECQ**
- Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyée par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :
- D'appuyer la Ville de Rivière-Rouge en lien avec la résolution 306/03-08-15 concernant sa demande à Monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, concernant la révision de la classification des travaux et des dépenses admissibles au programme d'aide financière.
- Adoptée
- 2015-09-11                    **11. RAMPE DE MISE À L'EAU – LAC-ALLARD**
- Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyée par le conseiller Yves Germain  
Et résolu à l'unanimité :
- De mandater Francine Asselin-Bélisle, mairesse et Richard Gagnon, directeur général pour signer les documents nécessaires afin d'acquérir une partie de terrain au Lac-Allard sur le chemin de la Montagne située entre la propriété de madame Suzanne Ladouceur et de madame Ghislaine Neveu respectivement le 248 et 260 du chemin de la Montagne. Cette partie de terre appartient de droit à la famille Allard ou ses descendants.
- Adoptée
- 2015-09-12                    **12. NOMBRE DE VERSEMENTS – TAXES MUNICIPALES**
- Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville  
Appuyée par le conseiller Luc Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :
- D'augmenter le nombre de paiements des taxes municipales à trois versements égaux par année, et ce, à compter de la taxation 2016.
- Adoptée
- 2015-09-13                    **13. TOURNÉE DES RIVERAINS (CCE ET COBALI)**
- Le rapport est présenté par le directeur général, Richard Gagnon.
- 2015-09-13                    **14. REPRÉSENTANT AU COMITÉ D'EXPERT POUR LA RÉVISION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC ET PARTICIPATION FINANCIÈRE**
- Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyée par le conseiller Luc Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :
- D'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la Municipalité de L'Ascension, monsieur Christian Pilon, à agir à titre de représentant de la Municipalité de Lac-Saguay auprès du comité d'expert crée par la MRC d'Antoine-Labelle pour la révision du schéma d'aménagement et de développement (SAD). Les frais seront partagés en part égale entre les municipalités de La Macaza, Nomingue, L'Ascension et Lac-Saguay et comprendront seulement le temps de travail de l'inspecteur et les frais de déplacement qui seront assumés par le groupe.
- Adoptée

2015-09-14

**15. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2015-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2002-03 RELATIF AU DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS**

ATTENDU que la Municipalité de Lac-Saguay a adopté le règlement numéro 2002-03 relatif aux permis et certificats;

ATTENDU que ledit règlement numéro 2002-03 est entré en vigueur le 10 juillet 2002 et a été modifié par les règlements suivants :

- 2003-01 le 8 septembre 2003
- 2007-03 le 29 mars 2007
- 2011-03 le 13 juin 2013
- 2013-03 le 5 septembre 2013

ATTENDU que des modifications ont été soumises au Conseil et qu'il y a lieu d'amender le règlement;

ATTENDU que la Municipalité de Lac-Saguay est régie par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1) et que les articles du règlement numéro 2002-03 ne peuvent être modifiés abrogés que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2015;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Germain  
Appuyée par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement 2015-02 modifiant le règlement 2002-03 relatif aux divers permis et certificats.

Adoptée

2015-09-15

**16. CESSION DE TERRAIN – MARC TRUDEL DESLAURIERS (MANDAT DE SIGNATURE)**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

De mandater Francine Asselin-Bélisle, mairesse et Richard Gagnon, directeur général pour signer les documents nécessaires à la cession, et ce, à titre gratuit d'une partie de terrain sur le chemin du Vieux Moulin au profit de Marc Trudel-Deslauriers.

Adoptée

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2015-09-16

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 8h45.

Adoptée

---

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

---

Richard Gagnon, directeur général

**CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussigné Richard Gagnon, directeur général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes des résolutions 2015-09-03 et 2015-09-04.

---

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Francine Asselin-Bélisle, mairesse